

Par Hélène Lassalle

## Introduction

### **AICA-France et AICA internationale : des origines et des traditions communes**

C'est à Paris que l'Association internationale des critiques d'art est créée en 1949, à l'initiative du Président de la Presse artistique française, Raymond Cogniat, et en réponse à une sollicitation de l'UNESCO, la toute récente Organisation des Nations Unies pour l'Education, les Sciences et la Culture, basée elle-même à Paris. Sa dénomination et ses statuts sont déposés à la Préfecture de Police de la Seine, selon le régime prévu par la loi de 1901 régissant les associations en France. Le bureau international y adresse toujours chaque modification du bureau ou de statuts. Au cours de ses débuts, le sort de l'association internationale et celui de sa section française sont liés et leurs activités mêlées. Pendant les premières années, le secrétaire général de l'AICA est également celui de la section française.

Retracer l'histoire d'AICA-France commence donc par le rappel de ces origines communes. Par la suite, l'association internationale prenant de l'ampleur, le nombre de ses pays membres croissant et ses activités se développant à travers le monde soutenues par les diverses sections nationales, les deux bureaux, le bureau international et le bureau français, affirment leurs spécificités. La section française prend son autonomie en devenant elle-même une association selon la loi de 1901 avec ses propres statuts et son propre rythme électoral. Projets, études et activités internationales maintiennent longtemps la présence de la section française et de sa langue au cœur de l'AICA internationale et dans ses relations avec l'UNESCO.

Aujourd'hui des traces de cette collaboration étroite demeurent. Elles témoignent du lien privilégié des débuts et d'une longue tradition. Le siège de l'AICA internationale est à Paris. Les secrétaires généraux internationaux sont, par coutume et commodité, généralement des membres de la section française - exception faite du second secrétaire, de nationalité grecque, mais résidant à Paris ; et de la secrétaire générale élue à l'assemblée générale de Dublin en 2009, membre de la section allemande, mais néanmoins familière de Paris : correspondante de journaux allemands en France dans les années 80, elle a fait partie quelques années de l'AICA-France.

Actuellement, si les bureaux de l'AICA internationale et ceux de l'AICA-France sont totalement indépendants l'un de l'autre, pour des raisons économiques et pratiques, ils partagent des espaces à la même adresse. Les archives de l'une comme celles de l'autre sont déposées aux Archives de la Critique d'Art à Rennes, une institution fondée par des membres de la section française.

#### **La fondation de l'AICA à Paris**

L'idée d'une coordination entre les pays pour assurer la paix à travers l'éducation et une meilleure compréhension entre les cultures naît dès 1942 lors d'une réunion en Grande Bretagne des ministres alliés de l'éducation, à l'instigation des Anglais et des Français<sup>1</sup>. A Londres, le 16 novembre 1945, la Constitution de l'UNESCO (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation) est votée par 37 pays et ratifiée le 4 novembre 1946. La première Conférence Générale de l'Organisation a lieu le 10 décembre suivant à Paris, où s'installe le siège de l'Organisation. Le responsable de la Section des Beaux-Arts, Mjomir Vanek, de Tchécoslovaquie,

exprime à cette occasion le souhait de réunir en congrès les principaux critiques d'art du monde afin de les regrouper dans une association internationale qui conseillerait la nouvelle Organisation dans leurs domaines.

A sa demande, Raymond Cogniat, Président du Syndicat français des professionnels de la Presse artistique, met sur pied un premier congrès destiné à évaluer les différents problèmes professionnels et esthétiques auxquels artistes et critiques sont confrontés et à envisager la création d'une association internationale. Ce premier congrès a lieu du 21 au 28 juin 1948, à Paris, dans la « Maison » de l'UNESCO, 19 avenue Kléber, près de l'Arc de Triomphe de l'Etoile. Y participent des historiens d'art, des conservateurs de musée, des critiques d'art et quelques artistes. Il rassemble 34 pays. Paul Fierens (Belgique) en était le président ; James-Johnson Sweeney (Etats-Unis), Lionello Venturi (Italie), Herbert Read (Grande-Bretagne), Jean Cassou (France), Vaclav Nebsky (Tchécoslovaquie) sont vice-présidents ; Denys Sutton (Grande-Bretagne) rapporteur. Dans l'assistance, la France, pays d'accueil, est particulièrement bien représentée.

A la fin de la rencontre, une fédération est fondée, des groupes de travail constitués et un prochain congrès programmé pour l'année suivante. Un bureau international est créé, avec sa permanence à Paris. Raymond Cogniat et Simone Gille-Delafon, qui ont assuré l'organisation de ce premier congrès, préparent le suivant. Le secrétariat continue à être hébergé par le marchand d'art et éditeur Georges Wildenstein, dans sa maison d'édition, non loin des locaux de *La Gazette des Beaux-Arts*, revue fondée et publiée par lui. C'est comme éditeur d'art qu'il assume les frais d'organisation du premier congrès des critiques d'art, ainsi que l'effort financier de la préparation du prochain congrès.

Du 27 juin au 3 juillet 1949, toujours dans la « Maison » de l'UNESCO, avenue Kléber, se tient le second congrès et congrès fondateur.

L'assemblée vote les statuts de la nouvelle association et désigne les membres du bureau : Paul Fierens (Belgique), président, entouré de six vice-présidents : Lionello Venturi (Italie), James Johnson Sweeney (Etats-Unis), Raymond Cogniat (France), Eric Newton (Grande-Bretagne), Jorge J. Crespo de la Serna (Mexique), Gérard Knuttel (Pays-Bas), ainsi que Simone Gille-Delafon (France), secrétaire générale, et Walter Kern (Suisse), trésorier.

Treize sections nationales sont reconnues membres de facto, en fonction de la nationalité des critiques présents. De retour dans leur pays, chacun organise sa section nationale en calquant sa structure sur celle de l'association internationale. Les modalités de renouvellement des bureaux pour chacune des sections sont variables. Certains présidents le sont à vie ou presque, tandis que d'autres eurent des mandats plus ou moins longs. Paul Fierens resta président international huit années, jusqu'à sa mort en 1957, puis fut remplacé par James Johnson Sweeney. A partir de cette date, les échéances du mandat présidentiel de trois ans, renouvelable une fois, ont été scrupuleusement respectées.

## **LES ETAPES DE LA CONSTITUTION D'AICA-FRANCE,**

### **SECTION FRANÇAISE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CRITIQUES D'ART**

## **Secrétariat international de l'AICA et section française : de la fusion à l'autonomie**

### ***Indifférenciation 1949-1960***

Les deux premiers congrès fondateurs ont été organisés à Paris à la demande de l'UNESCO par Raymond Cogniat, Président du Syndicat Français de la Presse Artistique, avec l'aide de collaborateurs français, notamment Simone Gille-Delafon. Ces rencontres ont été préparées avec le soutien financier de Georges Wildenstein dans les locaux de sa maison d'édition, 140 rue du Faubourg Saint-Honoré. Le lieu devient naturellement le siège du secrétariat général de l'AICA, secrétariat qui est en même temps le secrétariat de la section française, Simone Gille-Delafon assurant cette fonction auprès des deux présidents, Paul Fierens, président international et Raymond Cogniat, président de la section française. Le financement est commun, émanant du même mécène. En 1956 la subvention de Georges Wildenstein pour le secrétariat s'élevait à 481 000 francs, auxquels s'ajoutaient le local fourni gracieusement et le paiement des frais de téléphone.

De fait dans les premières années, c'est la section française qui soutient et qui gère les activités de l'association internationale. Le sentiment dominant est que l'association internationale est l'œuvre des français et que ceux-ci en ont la responsabilité, tout au moins matérielle. Dans son rapport d'activité de la section française à l'Assemblée Générale de Venise le 27 juin 1950, Raymond Cogniat annonce : « Quant à l'activité proprement dite de la section française elle se trouve confondue avec celle du secrétariat général »

Le bureau français a ainsi assuré le secrétariat pour les nouvelles sections, la correspondance avec les nouveaux sociétaires et les secrétariats régionaux, rédigé le compte-rendu des diverses réunions et congrès, effectué les travaux en relation avec l'UNESCO : rapport et présence à la Conférence annuelle de l'organisation, enquête à la demande de l'UNESCO sur la reproduction des œuvres d'art, sur le film d'art, sur la diffusion de la culture en milieu ouvrier. Le bureau français a organisé le congrès annuel et préparé les suivants, géré les cotisations et l'envoi des cartes de membres. Et le bureau a également fait fonctionner le Bureau de l'Information artistique (voir dans la rubrique « Les grands chantiers : des outils pour une profession » le chapitre « Distribution d'une documentation aux critiques d'art, le Bureau de l'Information artistique »)

Tant que Raymond Cogniat fut seul responsable de la section française, la confusion entre le bureau international et le bureau français ne posa pas de problème. L'AICA ressemblait à une association amicale. Les statuts étaient uniques pour l'ensemble des délégations, déposés à la préfecture de Police de Paris, lieu du siège du secrétariat général, acceptés par arrêté ministériel le 21 juillet 1950, selon la loi de 1901 sur les associations à but non lucratif. L'AICA internationale était et reste une association de droit français. Elle comptait, en 1957, 461 membres sociétaires dont la moitié étaient français. L'indistinction paraissait une commodité et même un avantage. En janvier 1960, lorsque parait le premier numéro d'une publication annuelle sous le titre ACTIVITES informant sur les actions du bureau international durant l'année écoulée et sur les deux réunions internationales, le feuillet porte la mention : « La publication des ACTIVITES a pu être entreprise grâce aux facilités procurées par la section française ». En fait la rédaction en était due à la secrétaire générale commune aux deux instances et avec les moyens communs à l'une et à l'autre. Trois autres lettres d'information vont suivre sur le même principe, ACTIVITES n° 2 (janvier 1961), n°3 (octobre 1961) et n°4 (décembre 1962).

### ***Séparation et autonomie de la section française 1960-1964***

Après la mort du premier président international belge Paul Fierens, le nouveau président américain, James Johnson Sweeney, souhaite donner à l'AICA internationale indépendance et

visibilité. En 1960 il sollicite le ministre français de la Culture, André Malraux. A la requête du ministre, Marius Claudius-Petit, président de l'Union Centrale des Arts Décoratifs, accorde un local au Secrétariat général de l'AICA internationale dans ses murs, au 107 rue de Rivoli, dans le Pavillon de Marsan du Palais du Louvre, pour y établir sa permanence. Le transfert officiel est publié le 20 avril 1961. La section française continue d'être hébergée par les Editions Wildenstein. La contribution de Georges Wildenstein est désormais versée exclusivement à la section française afin de lui permettre de développer ses activités propres.

La même année 1960 Jacques Lassaïgne est nommé vice-président de la section française et Raymond Cogniat lui délègue une bonne part de ses tâches de président. En effet Raymond Cogniat, par ailleurs Inspecteur supérieur des Beaux-Arts, se consacre plutôt à la Biennale de Paris qu'il a lancée l'année précédente avec le soutien de la section française et dont il est le Délégué général, une Biennale d'un type nouveau qui limite la participation aux artistes de moins de trente ans. La première édition a eu lieu à l'automne 1959. Mais Jacques Lassaïgne n'apprécie pas que la secrétaire internationale s'occupe aussi des affaires de la section française. En 1962 Jacques Lassaïgne obtient que la section française ait un secrétaire général indépendant. Ce sera le poète et écrivain Jean-Clarence Lambert, Simone Gille-Delafon restant secrétaire générale internationale. La section française s'affirme cette année-là sur différentes scènes :

- La Biennale de Paris. Pour la seconde fois, la section française réunit un comité de jeunes critiques de moins de trente ans pour sélectionner les artistes français présentés à la Biennale. Pendant la durée de la manifestation, certains de ces critiques organisent des débats sur l'art et sur le cinéma.
- Prix de la Critique. La section française s'est constituée en jury et elle a désigné comme lauréats Benrath en peinture, Somaini en sculpture, Gregory Masurovski en dessin.
- Défense de la liberté des critiques d'art. Le critique d'art espagnol Moreno Galvan a été emprisonné par des militaires franquistes. La secrétaire générale internationale a été saisie par un groupe d'amis du prisonnier. L'Italie a agi auprès de l'Ambassadeur d'Espagne à Rome mais c'est l'intervention de Jacques Lassaïgne auprès du président de la section espagnole, Camon Aznar, qui permet la libération de Galvan et l'autorisation qu'il se rende à la Biennale de Venise, sa caution étant payée grâce aux contributions volontaires de critiques italiens, français et espagnols.

Avec la démission en août 1962 du Suisse Walter Kern de sa charge de trésorier international, qu'il tenait depuis la fondation de l'association, l'administration de l'AICA internationale se libère encore un peu plus de sa polarité parisienne. Walter Kern est remplacé par le belge Robert Delevoy. Pendant un quart de siècle, les finances de l'AICA internationale vont être gérées à Bruxelles.

Enfin, lorsque Raymond Cogniat se retire en 1963, désigné avec reconnaissance comme le premier président d'honneur de l'AICA, le conflit devient désormais ouvert entre le Président français Jacques Lassaïgne et la secrétaire générale internationale, Simone Gille-Delafon, dont il estime qu'elle n'a pas su prendre les distances nécessaires avec la section française, comme si elle en était encore responsable. Jacques Lassaïgne incrimine officiellement la rédaction de la lettre d'information internationale ACTIVITES, jugée tendancieuse à l'égard de la section française. La secrétaire générale internationale s'en est occupée seule, comme les précédents numéros, sans avoir soumis son texte pour approbation au président français. Prudemment, le nouveau Président international, élu à l'Assemblée Générale de Tel Aviv en juillet 1963, Giulio Carlo Argan, préfère ne pas publier le dernier numéro d'ACTIVITES. La querelle envahit et empoisonne la seizième Assemblée Générale de Venise du 19-22 juin 1964. En conclusion la française Simone Gille-Delafon se retire, remerciée par le titre de « secrétaire générale honoraire » et à sa place est élu le grec Tony Spiteris.

Quinze ans après sa fondation, l'AICA internationale, forte de ses 42 sections nationales et ses 700 membres à travers le monde, dotée d'un président italien (futur maire de Rome), d'un secrétaire général grec et d'un trésorier belge s'est définitivement séparée de l'image originelle d'une assemblée d'amis regroupés à Paris autour d'un petit noyau francophone et dont la vie est assurée par la section française.

Dans des locaux à elle seule dévolus, avec un bureau indépendant et un financement propre, tandis que le bureau international n'a plus de contiguïté ambiguë avec le bureau français, la section française a acquis une complète autonomie, séparée désormais du module international dont elle a été la fusée de lancement.

## **De l'autonomie à l'indépendance**

### ***Création d'une section française indépendante 1970-1971***

Devenu autonome en 1964, avec un bureau de gestion, un siège social et un financement séparés, la section française de l'AICA va achever sa progression et acquérir une totale indépendance vis à vis de l'instance internationale lorsque Georges Boudaille, président de la section française, la dote de statuts propres. Le 16 février 1970 le bureau (constitué par Georges Boudaille président, André Berne-Joffroy, Gaston Dielh, Gérard-Gassiot Talabot, vice-présidents, Guy Weelen secrétaire général et son adjoint Jean Dominique Rey, Jean Bouret, Trésorier), signe les nouveaux statuts de l'Association Française des Critiques d'art, qu'ils déposent à la Préfecture de Police de Paris. La « section française de l'AICA » n'est plus qu'un sous-titre. Comme son association-mère, elle est régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

*1° L'Association Française des Critique d'Art est formée, qui groupe des critiques d'art français ou résidant en France, écrivant régulièrement ou ayant écrit dans les journaux, périodiques ou traitant de sujets artistiques à la radio, à la télévision, etc... » .*

*2° Ses buts sont :*

- a) promouvoir la discipline critique dans le domaine de l'art et contribuer à en assurer les fondements méthodologiques*
- b) protéger les intérêts moraux et professionnels des critiques d'art et faire valoir en commun les droits de tous ses membres*
- c) Assurer une liaison permanente entre ses membres en favorisant les rencontres nationales et internationales*
- d) Faciliter et étendre l'information et les échanges dans le domaine des arts plastiques*
- e) Contribuer au rapprochement et à la connaissance réciproque des cultures*

*3° Son siège social est à Paris , 8 rue Saint-Augustin, 2<sup>e</sup>*

Au fil des années plusieurs critiques étrangers séjournant à Paris feront partie de ses membres et participeront à ses activités, pour des périodes plus ou moins longues.

Le 30 décembre 1971, encore sous la présidence de Georges Boudaille, une déclaration à la Préfecture annonce un changement suite à une résolution de la dernière Assemblée Générale qui s'est tenue dans les locaux de l'AICA Internationale, au Pavillon de Marsan, rue de Rivoli. L'Association change de titre pour revenir à l'ancien « Section Française de l'Association Internationale des Critiques d'Art (en abrégé AICA-France) ».

Le lien avec l'international n'était plus visible. AICA-France est désormais le titre officiel.

Cette assemblée générale a également fixé une cotisation propre à l'Association française, «pour les membres adhérents égale au double de la cotisation perçue par l'Association internationale des critiques d'art au tire des membres adhérents ; de même elle fixe le montant du droit d'inscription qui sera égal au montant de la cotisation annuelle ci-dessus définie »

Autant que le changement de titre, cette décision est capitale.

A partir de cette date 1971, l'AICA-France peut disposer d'un budget autonome et ce sont ses membres qui en assurent le financement. Association indépendante déclarée sans but lucratif, elle peut également bénéficier de subventions de l'Etat. Au bout de vingt-deux ans la section française de l'AICA a enfin coupé le cordon ombilical et atteint sa maturité.

L'arrachement à la fusion initiale a été long et progressif. Il en restera des liens privilégiés. L'adresse du siège social en témoigne. Elle a été souvent voisine de celle du secrétariat international et depuis l'an 2000 elle l'est redevenue.

## **Le siège social**

Alors que l'AICA internationale commence à disposer en 1960 d'un local propre et d'une permanence au Pavillon de Marsan du Palais du Louvre, 107 rue de Rivoli, la section française a continué à être hébergée longtemps dans sa maison d'édition par Georges Wildenstein, avant d'être à son tour indépendante. En 1970 dans la déposition des statuts, le siège social est situé 8 rue Saint-Augustin dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement.

Le 10 janvier 1973, Georges Boudaille, président de la section française, annonce à la Préfecture Police que le siège social de l'AICA-France a changé. Ses bureaux sont désormais à la Fondation Rothschild, 11 rue Berryer dans le 8<sup>ème</sup>.

En 1975 L'AICA internationale s'installe dans le même bâtiment, au 11 rue Berryer, dans un bureau voisin (déclaration de Guy Weelen, Secrétaire Général, à la Préfecture de Police de Paris le 19 novembre 1975). Une salle de réunion au rez-de-chaussée de l'une des ailes de l'hôtel est mise occasionnellement à disposition par les Services de la Création artistique du ministère, logés également à l'Hôtel de Rothschild. Elle servira pendant de longues années de lieu d'accueil aux réunions mensuelles d'AICA-France aussi bien qu'aux réunions du Conseil d'administration de l'AICA internationale.

Lorsque Marie-Claude Volfin devient secrétaire générale sous la Présidence de Dora Vallier en janvier 1979, elle est secrétaire de la Fondation des Arts Graphiques et Plastiques qui occupe elle aussi l'Hôtel de Rothschild, qui accueille de nombreux services artistiques public et privés. C'est son bureau professionnel qui devient le siège de l'AICA-France, économie substantielle. L'adresse est inchangée. Par la suite, alors que Marie-Claude Volfin est remplacée par trois secrétaires générales successives (Hélène Lassalle, Valérie Brière, Anne Dagbert) et que l'AICA connaît deux présidents (Jacques Leenhardt et Ramon Tio Bellido), sans local administratif ni lieu pour le secrétariat (c'est leur habitation privée ou leur bureau professionnel qui fait office), l'adresse officielle de l'AICA-France est maintenue rue Berryer. Le bureau du secrétariat de l'AICA internationale sert de boîte postale à l'AICA-France. Brièvement en 1985, à l'initiative de Jacques Leenhardt, soucieux de plus d'autonomie et de visibilité, l'AICA-France loue un espace rue Beaubourg, mais faute de moyens pour y établir un secrétariat et une permanence, la pièce ne sert que pour quelques réunions et la location en est bientôt abandonnée.

En juin 1997, l'AICA-France dispose enfin d'un siège social dans un local situé 13 rue Drouot 75009, sous la présidence de Catherine Francblin (Christophe Domino est secrétaire général et Frédéric Paul Trésorier).

Enfin en 2000, lorsque plusieurs associations comme le CIPAC regroupent leurs bureaux dans un même espace, au 15 rue Martel dans le 10<sup>ème</sup>, joignant l'économie à la convivialité, Ramon Tio Bellido y transfère le secrétariat de l'AICA internationale et Catherine Francblin celui d'AICA-France. Les liens sont renoués. Puis les mêmes associations, toujours groupées, déménagent ensemble en 2005 au 32 rue Yves Toudic 75010 (Ramon Tio Bellido encore secrétaire général de

l'AICA internationale et Christophe Domino président d'AICA France, et Emmanuel Hermange, secrétaire général). Secrétariats, personnels, sites internet, permanences téléphoniques et accueils sont bien distincts. La proximité seule rappelle aujourd'hui une longue histoire commune.

## **Les langues de l'AICA**

Longtemps la seule langue fut le français. Les rapports à l'Assemblée Générale, moral et financier sont rédigés en français, de même que la lettre d'information « Activités », le « Bulletin international des Archives de l'art contemporain » et l'annuaire. Une édition bilingue en français et anglais de l'annuaire paraît pour la première fois en 1960. C'est le seul exemple d'un effort vers l'internationalisation. Il faut attendre 1970 et l'utilisation de l'anglais par le suédois Sven Sandström dans le document préparatoire destiné à la réunion sur les Archives de l'Art Contemporain, pour que l'anglais apparaisse de façon officielle dans les documents de travail des réunions internationales. Néanmoins dans ce premier numéro de *AICARC Bulletin*, si le questionnaire de l'enquête préliminaire envoyé par Sven Sandström aux différentes sections est en anglais, le résultat, l'analyse et le compte-rendu sont rédigés en français.

La longue persistance du français s'explique par les origines de l'Association fondée à Paris à l'initiative de critiques français, par la langue des premiers dirigeants, tous francophones, et par le manque de moyens financiers qui ont longtemps empêché le recours à des traducteurs, aux services trop coûteux.

A partir des années 70 et l'obtention d'une subvention régulière de l'UNESCO, documents de travail et rapports sont en deux langues, français et anglais. Pendant la présidence de Belgica Rodriguez, du Venezuela, de 1987 à 1990, ils sont traduits également en espagnol. L'arrivée en 1996 d'une présidente internationale américaine, Kim Levin, retrouvant dans le bureau un trésorier général irlandais, Liam Kelly, renforce l'utilisation de l'anglais comme langue commune. Aujourd'hui le site internet de l'AICA internationale est en anglais.

## **Bureaux de l'AICA France et de l'AICA Internationale**

### **France**

#### **1949-1960**

Président : Raymond Cogniat, juin 1949

Secr. Gale. : Simone Gille-Delafon

#### **1960- 1963**

Président : Raymond Cogniat

Vice-Président : Jacques Lassaigne

Secr. Gale : Simone Gille-Delafon (1960-1961)

puis Jean-Clarence Lambert (1962)

Trésorière : Suzanne Tenand

#### **1963-1966**

Président : Raymond Cogniat

Vice-Président : Jacques Lassaigne  
Secr. Gal : Jean-Clarence Lambert  
Trésorier : Suzanne Tenand (1963)  
Jean Bouret (1964-1965)

#### **1966-1969**

Président : Michel Ragon  
Vice-présidents : Georges Boudaille, Gaston Dielh, Pierre Schneider  
Secr. Gal. : Jean-Clarence Lambert  
Secr. Gal. Adjoint : Jeanine Lipsi  
Trésorier : Jean Bouret

#### **1969- 1972**

Président : Georges Boudaille  
Vice-Prés. : Alain Berne-Joffroy, Gaston Dielh, Gérald Gassiot-Talabot  
Secr. Gal. : Guy Weelen (1969-70)  
Secr. Gal. adjoint : Jean-Dominique Rey  
devenu seul Secr. Gal. après le départ  
de Guy Weelen au bureau international  
Trésorier : Jean Bouret

#### **1972-1975**

Président : Georges Boudaille, réélu le 9 novembre 1972  
Vice-prés. : André Berne-Geoffroy, Gaston Dielh, Gérald Gassiot-Talabot  
Secr. Gal. : Jeanine Warnod  
Secr. Gal. adjoint : Sabine Marchand  
Trésorier : Jean Bouret  
Trésorier adjoint : Henry Galy-Carles

#### **1975-1977**

Président : Jean-Jacques Lévêque  
Vice-Président : Michel Ragon  
Secr.Gal. : Pierre Mazars  
Trésorier : Alfred Pacquement

#### **1978-1980**

Présidente : Dora Vallier, élue le 11 Janvier 1978  
Vice-prés. : Jean Bouret, Gérald Gassiot- Talabot, Jean-Jacques Lévêque, Michel Ragon  
Secr. Gale.: Marie-Claude Volfin  
Secr. Gal.- adjoint : Jean-Louis Pradel  
Délégué pour la province : Jean-Jacques Lerrant  
Trésorier : Jean-Dominique Rey  
Trésorier adjoint : Daniel Abadie

#### **1981-1984**

Président : Jacques Leenhardt, élu le 12 janvier 1981  
Vice-prés. : Dora Vallier  
Secr.Gale. : Hélène Lassalle  
Secr.Gal.-adjoint : Maurice Eschapaspe (1981-83) puis : Valérie Brière



Délégué pour la province : Jean-Marc Poinot  
Trésorier : Georges Raillard

#### **1984-1986**

Président : Jacques Leenhardt, réélu le 18 janvier 1984  
Vice-président : André Berne-Joffroy  
Secr. Gale. : Hélène Lassalle jusqu'en Août 1984  
puis Valérie Brière (à partir de sept. 84)  
Secret. Gal. adjoint : Adelin Brutaru  
Trésorière : Valérie Brière  
Trésorière - adjointe : Anne Tronche  
Délégué pour la province : Jean-Marc Poinot

#### **1987-1990**

Président : Jacques Leenhardt, réélu en février 1987  
Vice-président. et trésorier : André Berne--Joffroy  
Secr. Gale : Valérie Brière

#### **1990 -1991**

Président : Jacques Leenhardt prolongé jusqu'aux élections internationales de septembre 1990  
Ramon Tio Bellido fait fonction de septembre à janvier 1991.  
Le bureau est maintenu jusqu'en janvier 1991

#### **1991-1994**

Président : Ramon Tio Bellido, élu le 23 janvier 1991  
Vice-prés. : Pierre Restany  
Secrétaire Générale : Anne Dagbert  
Trésorière : Anne Tronche

#### **1994-1997**

Président : Ramon Tio Bellido (réélu)  
Vice-président : Pierre Restany  
Secr. Gale. : Anne Dagbert  
Trésorière : Anne Tronche

#### **1997- 2000**

Présidente : Catherine Francblin élue le 6 mars 1997  
Secr. Gal. : Christophe Domino  
Trésorier : Frédéric Paul

#### **2000-2003**

Présidente : Catherine Francblin (réélue 25 fév 2000))  
Secr. Gal : Carole Boulbès (en 2000)  
Secr. Gal.-adjoint : Christophe Domino  
puis  
Secr. Gal. : Christophe Domino (2001-03)  
Trés. : Maïten Bouisset

#### **2003-2006**

Président : Christophe Domino, élu le 7 février 2003  
Secret. Gal. : Emmanuel Hermange  
Trésorier : Jean-Marc Huitorel

#### **2006-2009**

Président : Christophe Domino, réélu en mars 2006  
Secret. Gal. et Trésorier : Jean-Marc Huitorel

#### **2009 - 2012**

Présidente : Geneviève Breerette, élue en mars 2009  
Secrétaire Général. : Pascal Beausse  
Trésorier : Dominique Abensour puis en 2010 : Garance Chabert

### **INTERNATIONAL**

#### **1949-1957**

Président. : Paul Fierens (Belgique), juin 1949  
Secrétaire Générale: Simone Gille-Delafon(France)  
Trésorier Général : Walter Kern (Suisse)

#### **1957-1960**

Président : James Jonhson Sweeney(USA)  
fait fonction après la mort de Paul Fierens au début de 1957, élu en septembre 1957 à Naples  
Secrétaire Général : Simone Gille–Delafon (France)  
Trésorier Général : Walter Kern (Suisse)

#### **1960-1963**

Président : James Johnson Sweeney (USA), réélu en septembre 1960 à Varsovie  
Secrétaire Générale: Simone Gille-Delafon (France)  
puis Jean-Clarence Lambert (1962)  
Trésorier Général : Walter Kern (Suisse)

#### **1963-1966**

Président : Giulio Carlo Argan (Italie), élu en septembre 1963 à Tel-Aviv  
Secrétaire Général n: Simone Gille-Delafon (F) jusqu'en septembre 1964  
puis Tony Spiteris (Grèce), élu en septembre 1964 à Venise  
Trésorier Général: Robert Delevoy (Belgique)

#### **1966-1969**

Président : Jacques Lassaigne (France), élu en octobre 1966 à Prague  
Secrétaire Général : Tony Spiteris (Grèce)  
Trésorier Général : Robert Delevoy (Belgique)

#### **1969- 1972**

Président : René Berger (Suisse) élu en septembre 1969 à Stockholm  
Secrétaire Gal : Tony Spiteris (Grèce) 1969-70  
puis Guy Weelen (France) à partir de 1970  
Trésorier Général: Robert Delevoy (Belgique)

**1972-1975**

Président : René Berger (Suisse), réélu en septembre 1972 à Paris  
Secrétaire Général : Guy Weelen (France)  
Secrétaire Général adjoint : Raoul-Jean Moulin(F)  
Trésorier Général : Jacques Meuris (Belgique)  
Trésorier Général adjoint : Jean-Pierre van Tieghem (Belgique)

**1975-1978**

Présidente : Wladyslawa Jaworska (Pologne), élue en août 1975 à Varsovie  
Secrétaire Général : Guy Weelen (France)  
Secrétaire Général adjoint : Raoul-Jean Moulin(F)  
Trésorier Général: Jacques Meuris (Belgique)  
Trésorière générale adjointe : Fernande Duchateau-Meuris (Belgique)

**1978-1981**

Président : A. Cirici Pellicer (Espagne, Barcelone) élu en septembre 1978 à Zurich  
Secrétaire Gal : Raoul-Jean Moulin (France)  
Trésorier Général : Jacques Meuris (Belgique)  
Trésorière Générale adjointe : Fernande Duchateau-Meuris (Belgique)

**1981-1984**

Président : Dan Haulica (Roumanie), élu à Paris en septembre 81  
Secrétaire Général : Raoul-Jean Moulin (France)  
Trésorier Général: Jacques Meuris (Belgique)  
Trésorière Gale adjointe : Fernande Duchateau-Meuris (Belgique)

**1984-1987**

Président : José Augusto França (Portugal) élu à Athènes-Delphes en août 1984  
Secrétaire Générale : Hélène Lassalle (France)  
Trésorier Général : Jacques Meuris (Belgique)  
Trésorière Générale adjointe: Fernande Duchateau-Meuris (Belgique)

**1987-1990**

Présidente : Belgica Rodriguez (Venezuela), élue à Madrid en septembre 1987  
Secrétaire Générale : Hélène Lassalle (France)  
puis Léone de la Granville (France) à partir de janvier 1989  
Trésorier Général : Jacques Meuris (Belgique)  
Trésorière Générale adjointe : Fernande Duchateau- Meuris (Belgique)

**1990-1993**

Président : Jacques Leenhardt (France) , élu en août 1990 au Canada  
Secrétaire Générale : Léone de la Granville (France)  
Trésorier Général : Liam Kelly (Irlande)

**1993-1996**

Président : Jacques Leenhardt (France), réélu en septembre 1993 en Irlande  
Secrétaire Générale : Marie-Claude Volfin (France)  
Trésorier Général : Liam Kelly (Irlande)

### **1996-1999**

Présidente : Kim Levin (USA) élue en septembre 1996 à Rennes  
Sec. Générale : Marie-Claude Volfin (France) jusqu'en septembre 1997  
puis Ramon Tio Bellido (France) à partir de 1998  
Trésorier Général : Liam Kelly (Irlande)

### **1999-2002**

Présidente : Kim Levin (USA), réélue en septembre 1999 en Pologne  
Secrétaire Général : Ramon Tio Bellido (France) réélu en 2001  
Trésorière Générale : Angelica Bäumer (Autriche)

### **2002 –2005**

Président. : Henry Meyric Hughes (GB) élu en septembre 2002 à Paris  
Secrétaire Général: Ramon Tio Bellido (France)  
Trésorière Générale : Angelica Bäumer (Autriche)

### **2005-2008**

Président : Henry Meyric Hughes (GB) réélu en septembre 2005 à Ljubljana  
Secrétaire Général : Ramon Tio Bellido (France)  
Trésorière Générale : Angelica Bäumer (Autriche)

### **2008 - 2011**

Président : Yacouba Konate ( section libre, Côte d'Ivoire), élu à Barcelone en novembre 2008  
Secrétaire Générale: Marie-Luise Syring (Allemagne), 2008-2010  
puis Brane Kovic (Slovénie), 2010-2014  
Trésorière Générale : Haydee Venegas (Puerto Rico)

## **Bibliographie**

- J.M. Poinot, R. Tio Bellido et alii, *Quelles mémoires pour l'art contemporain ?*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1997
- R. Tio Bellido et alii, *Histoires de 50 ans de l'Association Internationale des Critiques d'art / AICA*, Paris, AICA-Press, 2002
- C. Domino et alii, *Droit d'auteur et critique d'art*, Paris, AICA-Press, 2003
- H. M. Hughes, R. Tio Bellido, *AICA in the Age of Globalisation*, AICA-Press, 2010

1 Voir le site de L'UNESCO [www.unesco.org](http://www.unesco.org), section "History"